

Plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence

Document à l’intention des
parents

Nom de l’école : École Madeleine-Brousseau
Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte : Julie Boucher
Nom et coordonnées de la direction d’établissement : Nathalie Chenette
Lien vers l’adresse de dénonciation : Agissons.Madeleine-Brousseau@cssp.gouv.qc.ca



À notre école

À l’école Madeleine Brousseau, les valeurs de respect, de bienveillance et de coopération sont mises de l’avant dans toutes les interventions éducatives. Avec l’équipe-école, nous travaillons au quotidien à assurer un climat propice aux apprentissages et à faire en sorte que nos élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. L’impact du sentiment de sécurité est majeur sur l’épanouissement personnel et la réussite de nos élèves. C’est pour cette raison que nous mettons en place un plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence.

Portrait de la situation et priorités

À la suite de l’analyse de situation, nous constatons que nos élèves se sentent généralement en sécurité à l’école. La violence verbale des élèves entre eux et envers les adultes demeure la forme de violence la plus présente, principalement lors des périodes de transition et dans les lieux communs. Nous constatons aussi l’utilisation fréquente de langage inapproprié faisant référence à l’origine ethnique entre élèves qui se taquent ou s’insultent. Ainsi, comme chaque année, nous donnerons la formation sur notre mode de vie et nos valeurs à l’ensemble de l’équipe-école et nos élèves. Plus particulièrement, nos priorités cette année seront de faire l’enseignement explicite de la communication non violente et d’en réinvestir le contenu lors de nos interventions auprès des élèves pour modéliser un langage bienveillant et respectueux entre tous.

L’importance de la collaboration école-famille

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à la maison et à l’école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite.

Quelques définitions

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Violence lié à la couleur, l’origine ethnique ou nationale
• Agacement entre amis • Tout le monde trouve ça drôle • Sentiment de complicité	• Actes d’agressivité mineurs • Impolitesse • Écarts de conduite • Non-respect du code de vie de l’école	• Forces égales • Souvent entre amis • Peut s’accompagner de gestes agressifs • Les deux peuvent se sentir perdants • Se règle par médiation ou négociation	• Manifestation de force • S’exprime sous différentes formes • Intentionnel • Engendre un sentiment de détresse	• Généralement répétitif • Délibéré ou non • Direct ou indirect • Inégalité du rapport de force • Engendre un sentiment de détresse	• Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression, inconduite • Non désirée • Exprimée directement ou indirectement • Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle	• Manifestation de force • S’exprime sous différentes formes • Intentionnel • Engendre un sentiment de détresse • lié à la couleur, l’origine ethnique ou nationale

Pour dénoncer une situation de violence ou d’intimidation !

1

Nommer la situation

Permettez à votre enfant d’identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeller un intervenant de confiance à l’école pour lui faire part de la situation.

2

Soutenir votre enfant

Si votre enfant a besoin d’aide, faite part de la situation à son enseignant.e qui l’accompagnera pour dénoncer la situation à l’école.

3

Dénoncer à l’école

À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en écrivant à l’adresse suivante Agissons.Madeleine-Brousseau@cssp.gouv.qc.ca ou en appelant à l’école.

4

Prendre en charge

L’école s’assurera de faire cesser la situation, d’assurer la sécurité de tous et d’effectuer un suivi auprès de vous.

5

En cas d’insatisfaction

Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l’école.

Confidentialité

Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l’intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.

Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l’école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires des Patriotes en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la [section](#) Ressources parents -[Traitement des plaintes](#). Notez que la personne ou les proches d’une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l’élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne) : 450 647-9024 ou rivesud@equijustice.ca
CAVAC (aide aux victimes d’actes criminels) : [450 670-3400](tel:4506703400) ou 1-888-670-3401
Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)
Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1-800 361-5085
Protecteur régional de l’élève : [1-833 420-5233](tel:18334205233) (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca
Commission des services juridiques : [1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca](tel:1833333333) (consultation gratuite en matière de violence)
Direction de la protection de la jeunesse : 1 800-361-5310 ou 514 721-1811
Service de police : 450-536-3333 ou 1-888-678-7000

[Lien vers le plan de lutte complet de l’école](#)